

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### ESG Multi-Asset Fund

Un Compartiment de BlackRock Global Funds

Class C2 EUR

ISIN: LU0147384282

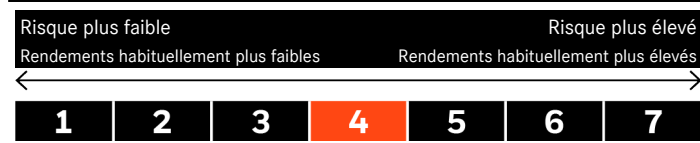
Société de Gestion : BlackRock (Luxembourg) S.A.

## Objectifs et politique d'investissement

- ▶ Le Fonds vise à offrir un rendement sur votre investissement en combinant croissance du capital et revenu des actifs du Fonds.
- ▶ Le Fonds investit à l'échelle mondiale dans des titres de participation (par exemple, des parts), des titres à revenu fixes (tels que des obligations), des fonds, des liquidités, des dépôts et des instruments du marché monétaire (c'est-à-dire des titres de créance à échéance à court terme), conformément à la politique environnementale, sociale et de gouvernance du Fonds décrite ci-dessous.
- ▶ Le Fonds est géré activement et le niveau d'investissement du Fonds dans ces classes d'actifs peut varier sans limite en fonction des conditions de marché et d'autres facteurs, à la discrétion du gestionnaire financier par délégation (GFD). Lors de la sélection, le GFD peut prendre en considération l'indice de référence composé comprenant à 50 % l'indice MSCI World Index et à 50 % l'indice FTSE World Government Bond Euro Hedged Index (l'« Indice ») à des fins de gestion des risques. Le GFD n'a aucune obligation concernant les composantes ou la pondération de l'Indice lors de la sélection des investissements. Le GFD peut également utiliser son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres non inclus dans l'Indice afin de profiter d'opportunités d'investissement spécifiques.
- ▶ Les investissements du Fonds peuvent être émis par des États, des organismes d'État, des sociétés et des entités supranationales (par exemple, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement). Ces investissements peuvent comprendre des titres avec une qualité de crédit relativement basse ou non notés.
- ▶ Le GFD tiendra compte de certains critères ESG lors de la sélection de titres destinés à être directement détenus par le Fonds. Ce faisant, le GFD appliquera les filtres BlackRock EMEA Baseline Screens, sur la base desquels le GFD cherchera à limiter et/ou à exclure les investissements directs (le cas échéant) dans des émetteurs qui, de l'avis du GFD, présentent certains niveaux d'exposition ou liens avec certains secteurs. Pour plus de détails, veuillez consulter le site Web de BlackRock à l'adresse <https://www.blackrock.com/corporate/literature/publication/blackrock-baseline-screens-in-europe-middleeast-and-africa.pdf>
- ▶ Le GFD limitera également les investissements directs dans des titres d'émetteurs impliqués dans la production, la distribution ou l'octroi de licences de produits alcoolisés, la propriété ou l'exploitation d'activités ou d'installations liées aux jeux de hasard, la production, l'approvisionnement et les activités minières liées à l'énergie nucléaire, et à la production de contenus de divertissement pour adultes. Le GFD exclura tout émetteur dont la notation MSCI ESG est inférieure à BBB. Les sociétés restantes (c'est-à-dire les sociétés qui n'ont pas encore été exclues de l'investissement du Fonds) seront ensuite notées par le GFD en fonction de leur capacité à gérer les risques et opportunités associés à leurs risques et opportunités en matière d'ESG.
- ▶ Le Fonds adopte une approche « best in class » en matière d'investissement durable. Cela signifie que le Fonds sélectionne les meilleurs émetteurs (d'un point de vue ESG) pour chaque secteur d'activité pertinent. Plus de 90 % des émetteurs de titres dans lesquels le Fonds investit ont une note ESG ou ont été analysés à des fins ESG. L'application des critères ESG décrits ci-dessus réduit le portefeuille du Fonds d'au moins 20 % par rapport à l'Indice. Le Fonds peut acquérir une exposition limitée à des émetteurs qui ne répondent pas aux critères ESG décrits ci-dessus.
- ▶ Le Fonds peut obtenir une exposition indirecte (y compris par le biais d'instruments financiers dérivés [IFD] [c'est-à-dire d'investissements dont le prix est basé sur un ou plusieurs actifs sous-jacents] ainsi que par des parts d'organismes de placement collectif) à des titres qui ne répondent pas à ces critères ESG. Le GFD peut utiliser des IFD à des fins d'investissement pour atteindre l'objectif d'investissement du Fonds et/ou réduire les risques au sein du portefeuille du Fonds, réduire les coûts d'investissement et générer des revenus supplémentaires. Le Fonds peut, via les IFD, créer différents niveaux de levier financier (c'est-à-dire lorsque le Fonds obtient une exposition au marché supérieure à la valeur de ses actifs). Les notations ou analyses ESG mentionnées ci-dessus s'appliqueront uniquement aux titres sous-jacents des IFD utilisés par le Fonds.
- ▶ Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
- ▶ Vos actions ne seront pas des actions de distribution (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).
- ▶ Vos actions seront libellées en euro, la devise de référence du Fonds.
- ▶ Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. L'investissement initial minimal pour cette catégorie d'actions est de 5 000 USD ou sa contre-valeur en devise.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux classes d'actions/de parts, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site [www.blackrock.com](http://www.blackrock.com).

## Profil de Risque et de Rendement



- ▶ Cet indicateur est basé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- ▶ Le Fonds appartient à la catégorie 4 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.

- Le risque de crédit, les variations de taux d'intérêt et/ou les défauts de l'émetteur auront un impact significatif sur la performance des titres de créance. Les abaissements potentiels ou effectifs de la notation de crédit peuvent accroître le niveau de risque.
- La valeur des actions ou titres liés à des actions est sensible aux mouvements de marché boursier quotidiens ainsi qu'à l'actualité politique et économique, aux résultats des entreprises et aux événements significatifs d'entreprises.
- Les instruments dérivés peuvent être très sensibles aux variations de valeur des actifs auxquels ils se rapportent et peuvent amplifier les pertes et les gains, ce qui entraîne des fluctuations plus importantes de la valeur du Fonds. Une utilisation extensive ou complexe de ces instruments peut avoir un impact plus conséquent sur le Fonds.

- Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
  - Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.

- Risque de crédit : Il est possible que l'émetteur d'un actif financier détenu par le Fonds ne lui verse pas les revenus dus ou ne lui rembourse pas le capital à l'échéance.
- Risque de liquidité : La liquidité est faible quand les achats et les ventes ne suffisent pas pour négocier facilement les investissements du Fonds.

## Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

\*Les éventuels frais de vente différés dus à la sortie. Les frais ne seront pas appliqués si vous détenez vos parts de fonds plus d'un an. Soumis à des frais complémentaires de 2% maximum payés au Fonds lorsque le Gestionnaire soupçonne qu'un investisseur effectue des opérations excessives.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de la période de douze mois se terminant au 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

\*\* Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	Non
Frais de sortie	1,00 %*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	2,71 %**
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

## Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

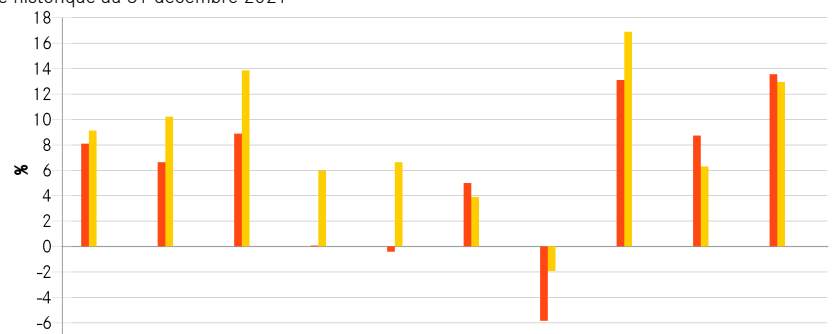
Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en EUR pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 1999. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2002.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

†150% MSCI World Index and 50% FTSE World Government Bond Euro Hedged Index (EUR)

Il n'est pas prévu que la performance du Fonds suive celle de l'indice.

Performance historique au 31 décembre 2021



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds	8,1	6,6	8,9	0,1	-0,4	5,0	-5,8	13,1	8,7	13,5
Contrainte +1	9,1	10,2	13,8	6,0	6,6	3,9	-1,9	16,9	6,3	12,9

## Informations Pratiques

- Le dépositaire du Fonds est The Bank of New York Mellon SA / NV, filiale du Luxembourg.
- Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de BlackRock Global Funds (BGF). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions, sur le site Internet de BlackRock, [www.blackrock.com](http://www.blackrock.com), ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au +44 (0) 20 7743 3300.
- Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- Le Fonds est un compartiment de BGF, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- La responsabilité de BGF ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- En vertu du droit luxembourgeois, les passifs des compartiments de BGF sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments de BGF). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds contre des actions d'un autre compartiment de BGF sous réserve du respect de certaines conditions comme il est mentionné dans le prospectus.
- La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site [www.blackrock.com/Remunerationpolicy](http://www.blackrock.com/Remunerationpolicy) ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.